



GESTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

PUBLIC

- Dirigeants, CODIR
- Ressources Humaines
- Service juridique, paie
- Managers

PREREQUIS

- Connaissances en droit du travail et/ou expérience professionnelle en droit du travail

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés dynamiques et interactifs
- Analyse de situations
- Partage de bonnes pratiques

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Quizz

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre et maîtriser les mécanismes de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT/MP)
- Acquérir des réflexes permettant d'intervenir de manière pertinente dans la gestion des AT/MP
- Gérer les contentieux relatifs aux AT/MP

PROGRAMME

Les définitions des AT/MP

- Les accidents du travail
- Les accidents de mission
- L'état de rechute
- Les accidents de trajet
- Les maladies inscrites aux tableaux des maladies professionnelles
- Les maladies relevant du système complémentaire

Les formalités déclaratives

- La déclaration d'un accident du travail
- La déclaration d'une maladie professionnelle
- La procédure d'instruction de la rechute
- Les réserves de l'employeur

La procédure d'instruction

- Les différentes étapes de l'instruction
- Les obligations de la caisse à l'égard de l'employeur
- Les possibilités d'intervention de l'employeur

Les recours de l'employeur

- Le contentieux général et le contentieux technique
- Les motifs de contestation
- Les juridictions compétentes

Le contentieux pour faute inexcusable

- La définition de la faute inexcusable
- La procédure
- Les conséquences de la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur



1 400 €HT
par groupe



10 participants
maximum par groupe



1 jour



Planification sur commande

N° déclaration d'activité
72 33 000 12 33
SIRET – 781843073
NAF – 8532Z
N° Qualiopi – 8575624
MAJ 1/09/24

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Agnès VEDRENNE
a.vedrenne@afpiso.com
06 81 65 35 43

www.formation-maisonindustrie.com

Valérie VOLEAU
v.voleau@afpiso.com
06 85 70 62 67